CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E3330** **VALABLE JUSQU'AU** **18/10/2027**

ÉDITÉ LE 30/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1999

Raison sociale : JM DEMOLITION ET DESAMIANTAGE

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 21/12/1998

Capital : 200 000

3 CHEMIN RURAL 21 DIT DE LA TOUR
34290 VALROS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BEZIERS 421128547

Siret : 421 128 547 00088

Code NACE : 4312A

Numéro caisse de congés payés : 37595V

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 434895G1241000/001 521 687

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 434895G1241000/001 521 687

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Téléphone : 04 67 28 10 92 **Fax :**

Portable : 06 13 35 09 27

Responsabilité légale :
M.F.I (493 445 639) / FREY ISIDORE GÉRANT

Site Internet :

E-mail : p.mazza@jmdemolition.fr

Effectif moyen : 14 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 3 411 632 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
1112	Démolition - déconstruction (Technicité confirmée)	14	17/09/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

30/10/2026 13:33

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.